

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 11 JUILLET 2017**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le mardi 11 juillet 2017 à Town Hall.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Madame la Conseillère Rita D. Turriff, ainsi que M. Stéphane Marcheterre Directeur général et secrétaire-trésorier.

RÉSOLUTION # 17-07-35
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 19 h 30.

RÉSOLUTION # 17-07-36
ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance:

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juin 2017.
4. Comptes à payer.
5. Points soumis :
 - 5.1. Mise à jour concernant le dossier du Phare;
 - 5.2. Achat possible afin de remplacer le véhicule d'urgence au service incendie;
 - 5.3. Soumission pour acheter le Western Star 1994 (vieux camion – charrue);
 - 5.4. Suivi des dossiers suivants : Aqueduc sur chemin de la Station, mur de soutènement et asphaltage;
 - 5.5. Demande de Mme Annie Lecavalier pour faire partie du service incendie;
 - 5.6. Élections municipales 2017;
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Mardi, 8 août 2017, 19 h 30, à « Town Hall », 370, rue Beach, Métis-sur-Mer.
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION # 17-07-37
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 6 JUIN 2017

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 6 juin 2017 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

RÉSOLUTION # 17-07-38
COMPTES A PAYER

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada	43.70 \$
Metis Beach School	0 \$
TOTAL	43.70 \$

5. VARIA OUVERT

5.1 Mise à jour concernant le dossier du Phare.

La Ville et l'Association des résidents de la Pointe du Phare sont présentement en négociation chez le notaire pour un bail de gestion du site. Une subvention de 13 900 \$ a été reçue afin de financer une partie des coûts des carnets de santé des bâtiments du site. Nous avons demandé à une firme de produire des plans pour une installation septique conforme. Le bain de mercure sera probablement enlevé cet automne.

5.2 Achat possible afin de remplacer le véhicule d'urgence au service incendie.

Le cube d'urgence du service incendie est en fin de vie utile et nous devons le remplacer. Des appels d'offres seront envoyés bientôt.

5.3 Soumission pour acheter le Western Star 1994 (vieux camion – charrue).

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'accepter l'offre de 1 500 \$ de la compagnie 9006-3538 Québec Inc. – Yannick Huet pour le camion 10 roues Western Star 1994 conditionnellement à ce que la Ville récupère les deux roues d'en avant

5.4 Suivi des dossiers suivants : Aqueduc sur chemin de la Station, mur de soutènement et asphaltage.

Les travaux d'aqueduc sur le chemin de la Station débuteront bientôt. Les plans et devis pour le mur de soutènement sont prêts, il reste à aller en appel d'offres. L'asphaltage prévu cette année est une partie du chemin Leggatt et une partie du Rang 4 est.

5.5 Demande de Mme Annie Lecavalier pour faire partie du service incendie.

Une résolution a été adoptée par la Ville afin d'embaucher Mme Annie Lecavalier comme pompière volontaire au service incendie de Métis-sur-Mer.

5.6 Élections municipales 2017.

Des élections municipales auront lieu le 5 novembre 2017. Le vote par correspondance est toujours en vigueur à Métis-sur-Mer. Il y aura de l'information sur les élections tout au long de l'été jusqu'à la journée du vote.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question débute à 20h00 et se termine à 20h20. Il a été question notamment de l'entente concernant le Phare. Certains citoyens voudraient que l'entente soit d'un maximum de 5 ans. Il a été question des élections municipales à venir. Une citoyenne francophone s'est plainte que la rencontre était seulement en anglais, donc M. Stéphane Marcheterre a expliqué en bref certains points traités.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le mardi 8 août 2017, 19 h 30, à « Town Hall », 370, Beach, Métis-sur-Mer.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 17-07-40 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 20h20.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, présidente

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier